

Ac1



CANADA

n° 12

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 22 FEVRIER 1971

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é

NEGOCIATIONS CANADO-CUBAINES SUR
LA PIRATERIE AERIENNE ET MARITIME

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le 20 février se sont conclues les négociations entreprises à La Havane par les délégations canadienne et cubaine. Après un échange de vues franc et total concernant les questions que couvrirait un traité bilatéral, il a été décidé que d'autres négociations visant à la conclusion de ce traité auraient lieu à Ottawa dans le prochain avenir.

Les réunions de La Havane ont eu lieu après une série de contacts qui ont commencé il y a plus d'un an entre représentants canadiens et cubains. Les chefs des délégations respectives, M. P. A. Bissonnette, Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures du Canada, et le capitaine C. Chain, Vice-ministre des Relations extérieures de Cuba, ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'esprit de compréhension et de conciliation qui avait marqué les entretiens. Les résultats des conversations seront soumis à l'étude des gouvernements canadien et cubain. Les deux délégations ont exprimé l'avis qu'un accord en la matière contribuera à la sécurité du transport aérien et maritime international.